

La phrase nominale

G. de Rosny, café homérique, 1^{er} décembre 2018

« Ce que recouvre le terme *phrase nominale* ne se laisse pas aisément saisir ». Nicole Lanérès souligne la complexité de la question, d'abord en introduction, puis tout au long de sa thèse¹, intitulée « *Les formes de la phrase nominale en grec ancien – Etude sur la langue de l'Iliade* », qui sera abondamment utilisée dans le présent exposé.

La phrase « averbale » française

L'expression « phrase nominale » n'est pas employée par Grevisse² qui définit « la phrase averbale » : *une phrase simple qui ne contient pas de verbe conjugué ou une phrase complexe qui ne contient de verbe conjugué que dans les propositions sujets ou compléments* (§410), avec la réserve suivante : *On ne considère pas comme averbales les phrases dont le prédicat est un infinitif*, par exemple « Pourquoi ne pas y aller ? » n'est pas une phrase averbale.

La phrase est l'unité de communication linguistique (§211)... *Elle est le plus souvent constituée de plusieurs mots, et notamment de deux éléments fondamentaux, le sujet et le prédicat qui est ou qui contient ordinairement le verbe conjugué... L'absence de verbes conjugués peut être expliquée par l'ellipse : fausse ellipse (message clair et complet), ellipse étymologique ou effacement (ex. : le 16 janvier), ellipse proprement dite qui oblige le lecteur à chercher dans le contexte les éléments qui lui manquent (enchanté, deux dont un), la suspension (si je ne me retenais pas...)* (§217).

Thème ou « sujet psychologique » est ce dont on parle, le propos ou le rhème est la chose qu'on en dit. Si un locuteur dit : Dans cette maison naquit Victor Hugo, le thème est « dans cette maison », le reste étant le propos. (§229)

Copule ou verbe attributif : verbe unissant l'attribut au sujet. Etre est le verbe copule par excellence. D'autres verbes ajoutent à la notion d'état une nuance, un aspect (tomber, demeurer, sembler, se trouver...) (§243)

La phrase nominale dans diverses langues, dont le grec ancien

Emile Benveniste³ (qui se réfère à Antoine Meillet) : *Caractérisée sommairement, la phrase nominale comporte un prédicat nominal, sans verbe ni copule, et elle est considérée comme l'expression normale en indo-européen là où une forme éventuelle eût été à la 3^e personne du présent de l'indicatif du verbe « être ».* (p. 151)

Dans la phrase nominale, l'élément assertif, étant nominal, n'est pas susceptible des déterminations que la forme verbale porte : modalités temporelles, personnelles, etc. L'assertion aura ce caractère propre d'être intemporelle, impersonnelle, non modale, bref de porter sur un terme réduit à son seul contenu sémantique⁴. Une seconde conséquence est que cette assertion nominale ne peut pas non plus participer à

¹ Lanérès N, Les formes de la phrase nominale en grec ancien – Etude sur la langue de l'Iliade, Credo URA 1423 CNRS Université Charles De Gaulle-Lille III, Université Denis Diderot Paris VII, 1992.

² Grevisse M., Goosse A. Grevisse Langue française, Le Bon Usage, 16^e édition, 2016

³ Benveniste E., Problèmes de linguistique générale, 1, chapitre XIII, Editions Gallimard, 1966. Texte repris de *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (B. S. L.), 46 (1950) p. 19-36.

⁴ LAN 113 : Le ton de la phrase nominale n'est pas celui de l'assertion. Tandis que la phrase assertive à l'indicatif, neutre ou non modalisée, est verbale, (vous oubliez votre sac, le régiment est anglais jusqu'au bout des ongles, l'affichage est interdit) la phrase nominale est affective, modalisée.

la propriété essentielle d'une assertion verbale, qui est de mettre le temps de l'événement en rapport avec le temps du discours de l'événement. (p. 159)

En grec, comme en indo-iranien ou en latin, les deux types d'énoncé coexistent et nous les prenons dans leur coexistence, sans chercher à les tirer l'un de l'autre par un processus génétique dont il n'y a aucune preuve. (p. 161)

On n'a aucune peine à s'assurer que chez Homère la phrase nominale apparaît seulement dans les discours, non dans les parties narratives ou descriptives, et qu'elle exprime des assertions de valeur permanente, non des situations occasionnelles. (p. 164)

Même contraste dans l'expression de la possession. Avec la phrase nominale, cette possession est donnée comme permanente et absolue... Mais l'expression verbale indique une possession actuelle. (p. 165)

Une étude exhaustive de la phrase nominale chez Homère, qui serait nécessaire, nuancerait sans doute ces distinctions, en faisant leur part aux formules, aux variantes, aux imitations. Le principe même de la répartition resterait intact... La phrase nominale et la phrase à ἐστί n'assertent pas de la même manière et n'appartiennent pas au même registre. La première est du discours ; la seconde, de la narration. L'une pose un absolu ; l'autre décrit une situation. (p. 165)

Pierre Chantraine, au début du tome II de sa *Grammaire homérique*⁵ dont la première édition date de 1953, fait référence à la position de Benveniste qu'il teste notamment sur les chants 1 et 9 de l'Iliade. Charles Guiraud⁶ publie en 1962 une thèse intitulée *La phrase nominale en grec d'Homère à Euripide*. En 1976 il publie *Nouvelles réflexions sur la phrase nominale*⁷. Enfin Nicole Lanérés propose dans sa thèse en 1992 une étude systématique de (presque) toutes les phrases de l'Iliade dépourvues de verbes conjugués. Elle exclut celles contenant un infinitif à valeur d'impératif.

Pour ce qui concerne les phrases contenant le verbe « être » :

Benveniste⁸ : *Il faut poser deux termes distincts que l'on confond quand on parle de « être » : l'un est la copule, marque grammaticale d'identité ; l'autre, un verbe de plein exercice. Les deux ont coexisté et peuvent toujours coexister, étant complètement différents. Mais en maintes langues ils ont fusionné... L'assertion d'identité entre deux termes a pour expression la phrase nominale... Quand on parle du verbe « être », il faut préciser s'il s'agit de la notion grammaticale ou de la notion lexicale. C'est pour n'avoir pas fait cette distinction qu'on a rendu le problème insoluble et qu'on même pas réussi à le poser clairement. Il y a en effet une notion lexicale dont l'expression verbale est aussi authentique, aussi ancienne que n'importe quelle autre, et qui peut avoir son plein exercice sans jamais empiéter sur la fonction de la « copule ». Il faut seulement lui rendre sa réalité et son autonomie. En indo-européen, ce lexème est représenté par *es-, qu'il vaudra mieux éviter de traduire par « être », pour ne pas perpétuer la confusion dont nous essayons de sortir. Le sens en est « avoir existence, se trouver en réalité », et cette « existence », cette « réalité » se définissent comme ce qui est authentique, consistant, vrai. (p.187-188).*

Joseph Vendryes⁹ : *Certains modernes ont pensé qu'il fallait toujours considérer le verbe ἐστί comme enclitique dans l'emploi de copule et comme orthotonique dans l'emploi de verbe d'existence (notamment au sens de « il est possible »). Mais c'est là une règle inventée par les éditeurs modernes, ignorée des grammairiens anciens et contredite par les exemples qu'ils fournissent.*

⁵ Chantraine P., *Grammaire homérique, tome II syntaxe*, Klincksieck, nouvelle édition revue et corrigée par Michel Casevitz, (2015)

⁶ Guiraud Ch. *La phrase nominale en grec, d'Homère à Euripide*, librairie C. Klincksieck, Paris (1962)

⁷ Guiraud Ch. in *Ziitschrift für vergleichenden Sprachforschung (ZVS)*, 1976, p. 1-7.

⁸ Benveniste E. op. cit. chapitre 16 « Etre » et « avoir » dans *leurs fonctions linguistiques*,

⁹ Vendryes J. *Traité d'accentuation grecque* §123, Phénix Editions 2005, reprise de l'édition C. Klincksieck, 1938

Comment repérer un phrase présumée nominale dans Homère

Lanérès, p. 180-181 : Une phrase est un exposé assertif fini entre deux pauses. Reconnaître la fin d'une phrase précédente, ou le commencement d'une phrase subséquente suffit à assurer que l'on est bien en présence d'une phrase et non d'un syntagme nominal. – la présence de particules (ἀλλά, δέ, γάρ, ἦτοι), d'adverbes, de subordonnants (ὅς, εἰ) sont des marques suffisantes de constitution de phrase.

L'auteur se réfère à Benveniste (p. 154) qui explique ce qu'il entend par « exposé assertif fini » :
Nous définissons le verbe comme l'élément indispensable à la constitution d'un exposé assertif fini. Pour parer au danger d'une définition circulaire, indiquons tout de suite qu'un énoncé assertif fini possède au moins deux caractères formels indépendants : 1° il est produit entre deux pauses ; 2° il a une intonation spécifique, « finale », qui s'oppose en chaque idiome à d'autres intonations également spécifiques (suspensives, interrogatives, exclamative, etc.).

La fonction verbale, telle que nous la posons, reste en une certaine mesure indépendante de la forme verbale, bien que souvent les deux coïncident...

N.B. ἦτοι est qualifié d'adverbe ou de conjonction dans le Bailly, ἀλλά et γάρ de conjonctions.

Lan 571 la pause

Toute phrase nominale est le produit d'une mise en rapport de deux éléments nominaux qui s'effectue au moyen de la pause, avec pour conséquence une intonation intensive particulière, et d'une mise en relief de chacun des deux termes de part et d'autre du silence que constitue la pause...

Lan 117 la prédication

L'unité fondatrice du discours est la phrase cf. E. Benveniste, D. Cohen, A. Meillet

Lan 121

Prédiquer

Pour qu'il y ait phrase, c'est-à-dire énoncé complet et autonome, il faut que soit accompli l'acte par lequel on asserte quelque chose, que nous appellerons acte de *prédiquer* ou *prédication*... l'acte de prédiquer implique deux termes entre lesquels s'établit une relation qui est précisément la relation prédicative...

Asserter c'est « dire quelque chose de quelque chose »... cela conduit à s'interroger sur la *nature* des termes mis en relation. On connaît la distinction ancienne entre le *thème* (τὸ ὑποκείμενον) et ce qu'on en dit, qui est le *rhème* (τὸ ῥῆμα) ou *propos* si l'on emploie la terminologie de Ch. Bally (reprise par Grevisse). Mais l'assimilation du thème au sujet grammatical (ὄνομα) et du rhème à l'attribut (ῥῆμα) est à mettre au compte de la philosophie ; celle-ci effectue en effet un glissement de la valeur ontologique (la substance et l'attribut) à l'analyse syntaxique...

Le thème peut aussi bien être sujet que prédicat et inversement. Dans la phrase *Pierre est parti*, le thème est *Pierre* si la phrase répond à la question *qu'a fait Pierre ?* mais *est parti* si la question posée est *qui est parti ?*... Dans la réalisation concrète, la notion de prédicat, ... ne saurait se confondre avec le verbe, il peut être constitué d'un verbe ou d'un syntagme verbal...

Lan 180

La phrase nominale à deux termes. Sujet-génitif prédicat, -datif prédicat, -adverbe ou syntagme prépositionnel, -attribut...

-prédicat au génitif, quand le sujet est un pronom le problème de la reconnaissance de la phrase nominale ne se pose pas car le pronom ne peut recevoir de déterminant au génitif. Avec un nom, comment distinguer une phrase nominale d'un syntagme constitué d'un nom et d'un génitif adnominal ? Seule la recherche de la pause, marquée dans l'hexamètre dactylique par la coupe permet de trancher.

Ordre sujet-génitif prédicat, peu nombreux, indique l'appartenance (Ψ 790), sujet-datif prédicat, fréquente, indique l'appartenance. Critère de reconnaissance τοι τόζον peut signifier un *arc est à toi, tu as un arc*, mais

aussi *ton arc* (datif sympathicus utilisé comme déterminant du nom). La présence d'une marque de constitution de phrase garantit l'existence d'une phrase (Ψ 736)... Sujet-prédicat adverbial ou prépositionnel, exprimant un lieu ou un temps (Ψ 498)...

Lan 189

Sujet-attribut, lequel des deux noms est sujet ? le sujet est plus particulier que le prédicat. Une classe est posée comme incluse dans une autre : le cheval est un mammifère... L'attribut est un adjectif, le sujet est un nom (Ψ 590, 611, 627)... avec un adjectif au comparatif (Ψ 590)... Le sujet est un pronom (Ψ 578)... avec un pronom relatif (Ψ 655), ... démonstratif (Ψ 858)

Lan 129.

Phrases à un terme. Il existe, en particulier en grec, des énoncés à un terme, qu'il est nécessaire de prendre en compte, mais qui sont sources de toute sorte de difficultés... En fait rien n'autorise à dire que la prédication constitue un *principe de partition de la phrase*... La relation syntaxique peut être donnée par *le contexte* ou bien même rester *implicite*... contexte textuel, *ellipse*... Contexte extra-textuel, *situationnel* ou *gestuel*, (tonalité exclamative)... Un énoncé monorhème devient syntaxiquement analysable dès lors qu'on le rattache au contexte et qu'on le reconnaît comme élément d'une relation prédicative à deux termes...

Lan 134.

Une forme particulière de phrase à un terme est celle qui affirme l'existence ou la non existence de quelque chose... *Des souterrains murés* équivaut à *il y a des souterrains murés*... *χρή* ou *ανάγκη* *il y a nécessité*, la *nécessité existe*. S'agit-il de phrases à un terme, autonomes et bien formées, et est-on en droit de parler à leur propos de « prédicat rhématique » ? Ou bien est-il préférable d'en faire des phrases à deux termes, elliptiques d'un verbe d'existence... La phrase nominale existentielle se présente en outre sous deux formes : à valeur indéfinie ou déterminée, qui peut éventuellement exprimer l'appartenance

Lan 150

Reconnaître qu'une phrase est une phrase nominale à un seul terme n'est pas toujours aisé. En effet le caractère particulier des phrases à terme unique ainsi que l'autonomie dont jouissent les mots dans la phrase homérique peuvent prêter à confusion ; la difficulté porte tant sur la reconnaissance du noyau de la phrase que sur sa délimitation. Un travail préalable s'impose donc, consistant à définir les critères de reconnaissance d'une telle phrase... Dans la majorité des cas reconnaître un terme unique comme phrase n'offre pas de difficulté particulière parce que le terme unique est accompagné des marques habituelles de constitution de phrases : particules ou adverbes, termes subordonnants... particules et adverbes particules qui introduisent *χρή*, souvent présenté comme un verbe défectif (Bailly 1935), mais Chantraine (grammaire homérique t.2, §3) le traite comme un substantif: Ψ 478, 644 conjonctions : Ψ 791.

Les subordonnées principalement comparatives et conditionnelles se prêtent bien à l'expression brachylogique puisque la présence de la conjonction interdit toute hésitation.

Lan 154

En l'absence de marque de constitution de phrase, une phrase à terme unique peut néanmoins se trouver bien constituée, mais sous certaines conditions qui sont à définir. Celles-ci se résument en fait à la mise en relief de l'élément qui est le noyau de la phrase, soit qu'utilisé comme réponse il soit de fait isolé, soit par d'autres procédés comme la place en début de vers ou en tête de phrase avant les expansions... ex Ψ 205. Plusieurs éléments permettent d'isoler un syntagme nominal *οὐχ ἔδος* (pas de siège) : le contexte, il s'agit d'une réponse, la place en tête du discours, la particule *γάρ* qui fait de *εἶμι* le premier mot d'une phrase subséquente... (le syntagme est isolé par les ponctuations anciennes ou modernes).

Comparer avec : (Nestor convie Patrocle, envoyé aux nouvelles par Achille, à prendre un siège)

Il.11.647	Πάτροκλος δ' ἐτέρωθεν ἀναίνετο εἶπέ τε μῦθον·	De son côté, le guerrier déclina, disant ces paroles :
Il.11.648	οὐχ ἔδος ἐστὶ γεραῖε διοτρεφές, οὐδέ με πεῖσεις.	"Point de siège, vieillard cher à Zeus ! Tu ne peux me convaincre.
Il.11.649	αἰδοῖος νεμεσητὸς ὃ με προέηκε πυθέσθαι	Je respecte et je crains celui qui m'envoie pour apprendre

II.11.650 ὄν τινα τοῦτον ἄγεις βεβλημένον· quel guerrier blessé tu conduis.

Lan 590 propose « il n'est pas question de siège vieillard issu de Zeus ... (*il est*) redoutable et prompt à la colère celui qui... », données objectives suivies d'une phrase nominale.

Le noyau de la phrase est un nom. Nom seul en subordonnée, dans des tours exclamatifs (Ψ 205)... On peut hésiter entre trois types de construction : apposition au sujet du verbe précédent, phrase nominale avec un nom seul, phrase nominale à deux termes dont le sujet serait effacé ou apposition (Ψ 302)...

Lan 158

Avec une expansion, adjectif, subordonnée, adverbiale, accusatif considéré comme sujet d'un infinitif « effacé », proposition infinitive (Ψ 644, 308)... Avec un infinitif le nom (χρή, χρεώ, etc...) est susceptible d'être ressenti comme le prédicat d'un infinitif sujet. Il y a nécessité d'*agir/ agir est nécessaire*... Datif et infinitif (Ψ 80-81)

Lan 167

Le noyau est un adjectif (Ψ 537), noter que les ponctuations incluent δεύτερα du vers suivant, seul VB fait précéder ὡς d'une virgule), adjectif neutre-infinitif (Ψ 791), adjectif en apposition...

Lan 172

Tours brachylogiques, les comparaisons les plus simples prennent habituellement dans l'Iliade la forme de brachylogies. Il est douteux que celles-ci soient à ranger dans la catégorie des phrases nominales, la présence d'une idée verbale issue du verbe de l'élément comparé s'y faisant presque toujours sentir (Ψ 712,) en subordonnée avec εἰ : Ψ 791-792, mais ici le contexte est lui-même formé d'une phrase nominale, comparaisons, relatives (Ψ 480), subordonnées avec εἰ, ὅτι, ὄρα, Ψ 403, 414

Lan 177

Conclusion : il existe en grec un certain nombre d'expressions non verbales à un seul terme. Toutes ne sont pas des phrases nominales (brachylogiques, elliptiques du verbe, ou figées difficilement analysables). En revanche bon nombre d'entre elles ont des caractéristiques de phrases nominales : marques de constitution de phrases, ni verbales ni elliptiques d'un verbe, le terme unique qui pose ainsi une existence peut être un adverbe, un nom, un adjectif.

Lan 202

La phrase nominale à trois termes. Les exemples sont nombreux de phrases où, bien que le sujet soit évident, le prédicat est malaisé à déterminer. (Ψ 330) *la piste autour (est) unie* (trad. Mazon) pourquoi ne pas traduire : *autour, il y a une piste unie* ? si ce n'est l'ordre des mots qui singularise l'adjectif.. Il est parfois extrêmement difficile, si la phrase comprend plus de deux termes, de décider que tel adjectif est épithète ou attribut, tel datif, prédicat ou possessif, datif sympatheticus, tel adverbe, prédicat ou expansion. Ex sujet-génitif-lieu, -génitif-adjectif, -datif-adjectif, -génitif-datif, -adjectif-lieu, -datif-lieu, -adjectif-adjectif, -adjectif-datif, un pronom est toujours sujet et n'a pas d'expansion nominale au nominatif, si le sujet est un infinitif (Ψ 791) le prédicat est toujours un adjectif. Si le sujet est un nom, l'adjectif peut aussi bien être expansion du nom (épithète) que prédicat (attribut) mais le datif peut remplir les mêmes fonctions. Adjectif prédicat (Ψ 315).

Lan 217

Sujet-adjectif-lieu, si l'adverbe de lieu est prédicat, il est souvent isolé du syntagme nominal sujet par une particule, par la coupe, ou même par les deux conjugués (Ψ 479, anastrophe : πάρα, cf. Vendryes §307, Lan 250, πάρα : adverbe de lieu). L'adjectif suivi d'une particule, est prédicat, mis en relief par un enjambement (Ψ 330), adjectif relatif (Ψ 327 ou adverbe, ὅσον = à peu près ?)

Lan 228

Il n'y a pas de phrases à trois et quatre termes-noyaux... Le troisième et le quatrième termes, secondaires ne sont que des expansions : de même que le sujet, le prédicat peut être constitué d'un noyau et de ses

expansions. Il est fréquent, en outre, que l'expansion ne porte ni sur le sujet ni sur le prédicat mais sur l'ensemble de l'assertion : nous parlerons dans ce cas d'expansion de phrase.

Expansions de sujet, de prédicat, de phrase :

De sujet, adverbe de lieu (Ψ 330), infinitif (Ψ 80, sujet : μοῖρα) (Ψ 644, χρή), sujet infinitif (Ψ 791), sujet proposition infinitive (Ψ 50).

De prédicat, déterminant du superlatif (Ψ 43), conjonction ἤ (Ψ 315).

De phrase, particules (Ψ 590), adverbe de lieu (Ψ 479), de temps (Ψ 427), déterminant prépositionnel de lieu (Ψ 327), subordonnée conditionnelle (Ψ 792), participe (Ψ 520).

Lan 258

Enchâssements. Prédicat entre οὐ τις et ἄλλος (Ψ 439),

Lan 262

Hypotaxe, phrase nominale en subordonnée. Conditions d'apparition de la construction nominale en « subordonnée ». Est-ce compatible avec la notion de « phrase » ? comparatives ὡς (Ψ 537, 327), relative déterminative (Ψ 487), complétives ὡς (Ψ 611), relatives, emploi anaphorique (Ψ 655, 480), anaphorique digressive, parenthèse (Ψ 480, 655), à valeur d'article, cf. Benveniste Problèmes p. 217 (Ψ 43), déterminative (Ψ 659)

Lan 279

Les subordonnées où apparaissent des phrases nominales se trouvent toutes introduites par des subordonnants qui ne sont pas de véritables conjonctions mais souvent par des relatives autonomes par rapport à la principale (ancienne construction parataxique)... Il en serait tout autrement de subordonnées introduites par de véritables conjonctions subordonnantes. Ces dernières sont au contraire étroitement commandées par la principale, comme c'est par exemple le cas des finales. *Or il se trouve justement qu'il n'y a aucune subordonnée finale en construction nominale...* Il est légitime d'affirmer que la phrase nominale est bien une phrase.

Lan 282

Négation

La phrase nominale n'accepte pas la négation μή, qu'on ne rencontre que dans une expression brachylogique εἰ μή (cf. Chantraine 2-§486) (Ψ 792), οὐ (Ψ 520, 627, 439, 611)

Lan 307

Existentielle ou attributive ? Dans la langue épique qui n'use pour ainsi dire pas de l'article, il est théoriquement impossible de choisir entre (il y a) une jument blanche et la jument (est) blanche. Il est néanmoins possible de trancher à condition de tenir le plus grand compte de l'intonation et de la pause qui existe nécessairement entre le sujet et le prédicat. Phrases prétendument à un terme, effacement du sujet plus rarement du prédicat à chercher dans le contexte (Ψ 627)

Lan 329

Récit-discours :

chant	% récit	% discours	Nb de phrases nominales	
			récit	discours
2	67	33	17	18
23 (Ψ)	58	42	2 (520, 655)	37
Total	53	47	82	427

Lan 504

Modalité. Selon Benveniste, la phrase nominale, parce que non verbale, n'est pas apte à exprimer la modalité. Pour notre part, nous avons eu au contraire l'occasion de découvrir que la phrase nominale prend bel et bien ici et là une valeur modale... Les modes verbaux ne recouvrent pas à eux seuls tout le champ de la modalité, la langue possède d'autres moyens, *lexicaux* et *intonation* en particulier. Par exemple des morphèmes tels que le suffixe *-to qui exprime la possibilité, ou les noms d'obligation comme χρή ou χρεώ.

Phrases assertives non modales (Ψ 148)

Modalisateurs : partie d'un système hypothétique ou éventuel. Une proposition nominale prend la coloration du mode verbal de la principale ou de la subordonnée à laquelle elle est liée.

Lan 512

Modalités logico sémantiques : catégories du nécessaire/non nécessaire, du possible/impossible, obligatoire/facultatif, permis/défendu (modalités déontiques). Adjectifs axiologiques superlatif en *ist(h)o (Ψ 43), comparatifs en -τερος (Ψ 588), puissant, nombreux (Ψ 520)

Lan534

Il est désormais établi qu'il existe en grec homérique des phrases sans verbe, nombreuses, claires et bien formées qui, de ce fait, méritent toutes la dénomination de « phrases nominales ».

***es- et la phrase nominale.**

Lan 634

Etre = être possible (Ψ 157)

Θέμις ἐστί (Ψ 44, 581) s'explique car la phrase pose l'existence d'une réalité

Lan 641

Ψ 205/Λ 648

Les 11 autres vers contenant ἐστί, εἰσί ou ἔασι : 9, 103, 160, 277, 311, 480, 484, 549, 550, 761, 789

Lan 573

Les deux types de phrases, en tant que résultats d'un acte de prédication, ont un contenu informatif ; mais tandis qu'avec ἐστί, la phrase a pour fonction essentielle de transmettre le contenu informatif, et non de donner des informations sur les affects de l'énonciateur, c'est tout le contraire avec une construction nominale : la présence de la pause et de l'intonation intensive qu'elle provoque, permettent une focalisation sur l'acte d'énonciation ; ainsi ce que dit l'énonciateur de son énonciation tend à devenir plus important que le contenu informatif même.

Ex : ἔδος : nominale Ψ 205/ ἐστί Λ 648

Lan 611

ἐστί marque le retour à la réalité, après un éventuel, potentiel, irréel, une défense, un souhait, un regret (pas d'exemple dans Ψ). La phrase nominale n'exprime pas le retour à la réalité.

Il n'y a en revanche dans l'Iliade aucune construction nominale avec un souhait ou un regret ; on ne rencontre jamais non plus de phrase nominale avec un potentiel ou un irréel. Les quelques occurrences où elle figure au voisinage d'une défense ou d'un éventuel s'expliquent à chaque fois par les particularités énonciatives de la construction nominale (Ψ 736).

Conclusion : C'est à notre avis une profonde erreur que de poser - et d'opposer - deux valeurs de ἐστί. Il y a au contraire tout lieu de conclure à l'unité fondamentale de « être » en grec ; nous en voulons pour preuve le témoignage de l'Iliade. Etre y a en effet le plus souvent un sens plein, quelle que soit la structure morpho-syntaxique de la phrase à laquelle il appartient. L'unité des différents emplois de ἐστί tient moins à la notion d'existence réelle qu'à celle, plus précise, de réalisation effective.

Face à la pause qui a une fonction propre, énonciative, ἐστί est à son tour positivement marqué, en ce qu'il sert à dire que le procès est effectivement réalisé.(Ψ 311)

Lan 644

Tandis que ἐστί, tout à la fois par le mode, le temps et la valeur sémantique, inscrit l'énoncée dans la réalité, la pause a simplement en charge de mettre en relation deux termes, sans énoncer qu'ils sont. Cette relation parce qu'elle est non médiatisée par le verbe, prend appui, pour s'opérer, sur l'intonation : la pause a pour effet de faire passer au premier plan les affects, l'opinion de l'énonciateur au détriment du contenu énonciatif mais ne dit rien du rapport à la réalité.

Les conclusions de Lanérés comparées aux affirmations de Benveniste

Dans une phrase nominale l'affect du locuteur peut être exprimé par une modulation de l'émission orale (intonation, rythme, durée des pauses), l'emploi de termes non verbaux porteurs d'intention (obligations, comparaisons, etc.) adverbies (temps, durée, etc.). Cf. Benveniste page 1.

Sauf au chant 2, la phrase nominale apparaît bien de manière prépondérante dans le discours.

Les phrases avec ἐστὶ marquent l'existence, l'appartenance ou la possibilité d'un procès effectivement réalisé.

La simple copule liant un sujet et un attribut ne se rencontre pas.